


MEDIAPART
Défense et diplomatie

Attaquée par la France, Francesca Albanese est menacée dans son poste à l'ONU

Jean-Noël Barrot, rejoint par plusieurs ministres des affaires étrangères européens, demande la démission de la rapporteuse spéciale pour les territoires palestiniens, à partir de propos qu'elle n'a pourtant pas tenus. Une offensive qui s'inscrit dans une campagne de dénigrement ancienne.

Fabien Escalona et Pauline Graulle

13 février 2026 à 17h18

La France refuse toujours d'édicter des sanctions contre Benjamin Netanyahu et son gouvernement, qui ont lancé une guerre génocidaire contre le peuple gazaoui à la suite des attaques terroristes du 7-October. En revanche, le Quai d'Orsay réclame désormais la tête de la rapporteuse spéciale des Nations unies pour les territoires palestiniens occupés. La demande sera officialisée le 23 février, lors de la 61^e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme, à Genève (Suisse).

L'offensive a été déclenchée mercredi 11 février, à l'Assemblée nationale, lors de la séance des questions au gouvernement. Caroline Yadan, députée des Français·es d'Israël, a interpellé le ministre des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, à propos d'une phrase que Francesca Albanese aurait prononcée le 7 février : laquelle aurait désigné Israël comme « *un ennemi commun de l'humanité* » – ce qui n'est pas le cas, ses mots ayant été tronqués et déformés.

La députée macroniste compte parmi les soutiens parlementaires les plus actifs du lobby pro-Israélien Elnet et défend depuis des années l'action israélienne à Gaza – elle s'est ainsi seulement enregistrée comme « apparentée » au groupe Ensemble pour la République après la reconnaissance de la Palestine par la France.

Toujours en s'adressant au ministre, elle s'est indignée que Francesca Albanese ait prononcé les mots mis en

cause « *lors d'un forum organisé à Doha par Al Jazeera, en présence notamment de Khaled Mechaal, dirigeant du Hamas, et d'Abbas Araghchi, ministre iranien des affaires étrangères* ».



Francesca Albanese à Rome, le 3 février 2026, pour la présentation au Parlement de son nouveau rapport, intitulé « Le génocide à Gaza : un crime collectif ». © Photo Baris Seckin / Anadolu via AFP

« *Un mandat des Nations unies ne constitue ni une tribune militante ni un blanc-seing idéologique* », a poursuivi Caroline Yadan, avant de réclamer au gouvernement, sous les protestations des bancs de La France insoumise (LFI), que « *M^{me} Albanese soit déchuée, avec effet immédiat, de tout mandat onusien* ».

Francesca Albanese a bien participé à ce forum. Auprès de l'Agence Média Palestine, elle a affirmé qu'elle ignorait la participation de Khaled Mechaal et rappelé qu'elle n'était pas présente physiquement à l'événement. Quant à la phrase qu'elle a donc prononcée en visio, elle est en réalité bien plus longue que ce qui a été cité par Caroline Yadan. Surtout, rien n'indique que le terme « *ennemi commun* » se rapporte à l'État israélien.

Propos déformés

Après avoir diffusé l'intégralité de sa prise de parole, la rapporteuse a précisé qu'elle visait le « *système* » de complicités et de complaisance qui avait permis les crimes internationaux commis contre le peuple gazaoui, à savoir ceux qui ont mis à disposition du gouvernement israélien les « *capitaux financiers, algorithmes [et] armes* » utilisés contre l'enclave et sa population.

« *C'est une règle que l'on apprend à l'école primaire : vérifier ses sources* », s'est agacée Francesca Albanese sur le réseau social X, en partageant un post de France 24 démontrant qu'elle n'avait pas prononcé la phrase incriminée. « *Tout le monde se trompe, c'est humain. Mais on corrige, on rectifie* », a-t-elle déclaré à L'Humanité, en se disant « *sûre et certaine qu'on pourra régler tout ça* », mais sans exclure des poursuites pour diffamation.

À l'Assemblée nationale, la réponse du ministre des affaires étrangères, préparée en très petit comité, a surpris jusqu'à certains diplomates du Quai d'Orsay. Loin de remettre en cause les propos de sa collègue macroniste, Jean-Noël Barrot a lancé une charge violente contre la rapporteuse spéciale.

Francesca Albanese n'est « ni experte ni indépendante », mais une « militante politique », accuse Jean-Noël Barrot.

« *La France condamne sans aucune réserve les propos outranciers et coupables de M^{me} Francesca Albanese, qui visent [...] Israël en tant que peuple et en tant que nation, ce qui est absolument inacceptable* », a commencé le ministre, soulignant que ses propos ont été tenus « *en présence d'un représentant du Hamas et en présence d'un représentant du gouvernement iranien, alors que se poursuit la répression [contre les opposants au régime iranien – ndlr].* »

« *Ces propos [...] s'ajoutent à une longue liste de prises de position scandaleuses, justifiant le 7-October, pire massacre antisémite de notre histoire depuis la Shoah, évoquant le "lobby juif", ou encore comparant Israël au Troisième Reich* », a ajouté Jean-Noël Barrot, en référence notamment à un post Facebook de Francesca Albanese datant de 2014, dans lequel elle affirmait que l'Amérique était « *soumise au lobby juif* » (un propos qu'elle a ultérieurement qualifié de « *maladresse* » dans l'un de ses ouvrages).

Estimant que la rapporteuse n'était « *ni experte ni indépendante* », mais une « *militante politique* » qui « *trahit [l']esprit des Nations unies* », Jean-Noël Barrot a indiqué que « *la France* » appellerait à sa démission.

Lâchée par le secrétaire général de l'ONU

L'épisode parlementaire, très vite reproduit sur les réseaux sociaux, s'est répandu comme une traînée de poudre dans le monde entier. Plusieurs homologues de Jean-Noël Barrot, au sein de l'Union européenne, ont rejoint la position française.

Le ministre allemand des affaires étrangères, Johann Wadephul, a ainsi affirmé qu'il « *respect[ait] le système des Nations unies basé sur des rapporteurs indépendants* », mais que la rapporteuse spéciale avait prononcé trop de déclarations inappropriées dans le passé. « *Je condamne ses propos sur Israël. Elle ne peut rester dans sa fonction* », a-t-il écrit sur X.

La ministre autrichienne, Beate Meinl-Reisinger, a estimé, en reprenant elle aussi la version tronquée des propos du 7 février, que ceux-ci s'ajoutaient à d'autres épisodes laissant planer le doute sur « *l'intégrité et l'impartialité* » de Francesca Albanese. « *Les positions d'Albanese ne reflètent pas celles du gouvernement italien, a déclaré pour sa part le ministre italien, Antonio Tajani. Ses déclarations et ses initiatives ne sont pas adaptées à la fonction qu'elle occupe au sein d'un organisme de paix et de garantie tel que les Nations unies.* »

Francesca Albanese a réagi vertement à ces attaques sur X, en soulignant que ces gouvernements n'avaient « *JAMAIS usé de la même virulence* » à l'égard de « *ceux qui ont abattu plus de 20 000 enfants en 858 jours* ». De fait, aucune des diplomaties concernées n'a agi concrètement contre des responsables gouvernementaux israéliens, jusqu'au paroxysme du massacre – certains pays, comme l'Allemagne, ont même activement freiné toute velléité de remise en cause de l'accord d'association entre l'UE et Israël.

Plus problématique pour Francesca Albanese, le secrétaire général de l'ONU ne lui a pas apporté de soutien. Son porte-parole, Stéphane Dujarric, s'est contenté de déclarer : « *Nous ne sommes pas toujours d'accord avec tout ce que dit Albanese, mais c'est aux États membres d'utiliser le mécanisme en place pour exprimer leur désaccord.* »

Des soutiens venus de la gauche

Si l'Italienne se retrouve dans une position difficile, elle a aussi reçu des soutiens. Jeudi 12 février, l'association

Jurdi (Juristes pour le respect du droit international) a exprimé « *sa vive préoccupation face aux déclarations publiques [de Jean-Noël Barrot – ndlr] qui constituent une attaque grave vis-à-vis des mécanismes onusiens* », et déposé un signalement au procureur de la République pour « *diffusion de fausses nouvelles* » au regard des propos « *frauduleusement attribués* » à Francesca Albanese.

Côté politique, Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) a pris sa défense lors d'une réunion pour les municipales à Creil (Oise). « *Cette femme fait le boulot pour lequel elle est là, c'est-à-dire qu'elle défend non pas la cause palestinienne, mais le droit des Palestiniens d'être traités comme des êtres humains. [...] Ce soir, je dis, monsieur Barrot, vous parlez, mais pas en notre nom, nous ne demandons pas que cette femme soit renvoyée de sa fonction, c'est l'inverse, nous demandons qu'elle soit décorée ! C'est une honte ce qu'il* [Jean-Noël Barrot – ndlr] *fait.* »

La députée LFI Gabrielle Cathala, qui appelle, comme beaucoup d'autres dans la sphère de la gauche radicale, à la démission du ministre Barrot, a quant à elle annoncé qu'elle saisissait la procureure de la République de Paris sur le fondement de l'article 40 du Code de procédure pénale « *pour diffusion de montage frauduleux et diffusion de fausses nouvelles* ». « *Manipuler, en toute connaissance de cause, la vérité pour nuire à une rapporteuse de l'ONU est un fait grave qui justifie des poursuites* », précise-t-elle.

« Lutter contre les fake news, les intox et la post-vérité [...] suppose de pas y avoir recours soi-même. »

Olivier Faure (PS)

Chez Les Écologistes, où un communiqué officiel était en préparation en fin de semaine, on appelle, dans un texte signé par la plupart des parlementaires et par la secrétaire nationale du parti, Marine Tondelier, à

« *revenir sur l'appel à la démission de Francesca Albanese* ». La position du ministre « *donne le sentiment que la France s'aligne sur des campagnes de discrédit plutôt que de défendre l'indépendance des institutions internationales* », pointe le texte.

Chef d'un Parti socialiste comptant des sensibilités plus hétérogènes sur la question israélo-palestinienne, Olivier Faure s'en est, pour l'heure, tenu à une réaction minimale : « *Lutter contre les fake news, les intox et la post-vérité, qui sont les autres noms du mensonge, suppose de pas y avoir recours soi-même pour disqualifier plutôt que débattre* », a-t-il écrit sur les réseaux sociaux sans dire s'il condamnait, ou non, l'appel à la démission de Francesca Albanese.

Au printemps 2025, au moment de la reconduction de Francesca Albanese à son poste à l'ONU, les macronistes étaient déjà montés au créneau pour réclamer sa tête. À l'initiative, déjà, de Caroline Yadan, une lettre ouverte, signée par quarante et un députés Renaissance (soit près de la moitié du groupe), avait été adressée à Jean-Noël Barrot, pour l'exhorter à s'opposer, « *au nom de la France, au renouvellement du mandat de Francesca Albanese en tant que rapporteur spécial pour les territoires palestiniens, au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations unies* ».

En février 2024, alors qu'Emmanuel Macron venait de rendre hommage aux victimes du 7-October en évoquant « *le plus grand massacre antisémite de notre siècle* », Francesca Albanese lui avait répondu sur X : « *Non, les victimes du 7/10 n'ont pas été tuées à cause de leur judaïsme mais en réaction de l'oppression d'Israël.* »

À l'époque, cependant, l'offensive venue du camp macroniste n'avait pas trouvé d'écho et la rapporteuse avait été reconduite pour un mandat de trois ans.

Fabien Escalona et Pauline Groulle